


<b>Numéro</b>	<b>DL210909-PG04</b>	 Illkirch-Graffenstaden
<b>Nature de l'acte</b>	Délibération	
<b>Matière</b>	Finances locales – Divers	
<b>Objet</b>	Clôture du dispositif « Pass'III »	

---

## VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

---

### Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 23 septembre 2021 à l'Illiade

L'an deux mil vingt et un le vingt-trois septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

**Etaient présents :**

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, STEINHART André, HEIM Valérie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, BEAUJEU Rémy, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, Conseillers

**Etaient excusés :**

- Monsieur Hervé FRUH ayant donné procuration à Monsieur Luc PFISTER
- Monsieur Fabrice KIEHL ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Madame Stéphanie CLAUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Madame Barbara RIMLINGER ayant donné procuration à Monsieur Thomas LEVY

---

Nombre de conseillers présents :	31
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	17 septembre 2021
Date de publication délibération :	30 septembre 2021
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	4 octobre 2021

---

## **VII. ENFANCE – JEUNESSE – SPORT**

### **4. CLÔTURE DU DISPOSITIF PASS'ILL**

Par délibération du 19 mai 2011, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden mettait en place la carte vie quotidienne, un outil de simplification et de gestion de la fréquentation des activités périscolaires et extrascolaires. Depuis lors, les élèves illkirchois disposaient d'une carte nominative « Pass'ill » et signalaient chaque matin à leur arrivée à l'école via une borne leur participation à l'accueil du matin, la restauration scolaire et/ou l'accueil du soir. Ce système de carte vie quotidienne était étendu aux centres de loisirs ainsi qu'à l'offre d'activités « Sport-vacances ».

Si cet outil a permis de moderniser le service public de l'éducation depuis sa mise en service, il a montré ces dernières années des fragilités d'adaptation aux nouvelles formes d'organisation familiales. Souhaitant accompagner au mieux les parents illkirchois, la Ville a travaillé sur une nouvelle solution numérique : l'Espace parents.

Depuis la rentrée 2021-2022, les parents effectuent leurs démarches d'inscription à l'école, aux accueils périscolaires, à la restauration scolaire ainsi qu'aux centres de loisirs sur un espace numérique qui leur est dédié. L'activité « Sport-vacances » rejoindra également cette plateforme à l'été 2022.

#### Calendrier et facturation : les évolutions majeures apportées par l'Espace parents

Une des nouveautés de l'Espace parents consiste en la mise à disposition de chaque famille d'un calendrier de réservations pour gérer les activités de leur(s) enfants(s) en fonction de ses besoins d'accueil. À partir de ce calendrier, les parents peuvent réserver et annuler leur réservation jusqu'à la veille du démarrage de l'activité (accueil périscolaire, restauration scolaire). Un tarif majoré est appliqué passé un délai de 2 jours ouvrés précédent l'activité.

Pour les centres de loisirs, un délai de 3 jours doit être respecté pour effectuer une réservation, 2 jours pour une annulation. Sur ces activités, aucune majoration n'est appliquée.

Le déploiement de l'Espace parents rompt avec le système de prépaiement de la carte Pass'ill. Désormais, les familles recevront une facture mensuelle qu'ils pourront acquitter en ligne. Les moyens de paiement acceptés, en ligne sur l'Espace parents ou auprès du guichet unique ou encore par voie postale, sont les suivants : carte bancaire, Chèques Emploi Service Universel (CESU), chèques vacances ANCV, chèques bancaires, espèces, virement.

Le règlement des activités périscolaires et extrascolaires de la Ville modifié en conséquence est joint à la présente délibération.

Apurement de la régie « Pass'ill »

Dans le cadre de la mise en place de l'Espace parents, il convient de procéder à l'apurement de la régie. Au 31/08/2021, un arrêté de comptes solde l'état de la régie de recettes. L'ensemble des comptes actifs négatifs donneront lieu à un tirage auprès du Trésor Public. Le seuil de remboursement des comptes actifs positifs est fixé à 5 € (cinq euros). Les remboursements seront effectués par virement sur le compte bancaire du titulaire du compte Pass'ill.

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **d'approuver les opérations d'apurement de la régie de recettes,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette délibération.**

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
adopte la présente délibération.**

**Pour :**       **31** PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, CASTELLON Martine, BACHMANN Emmanuel

**Abstentions :** **4** FROEHLY Claude, LELEU Bénédicte, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud

**Pour extrait conforme  
Le Maire  
Thibaud PHILIPPS**

